

Inhaltsverzeichnis

DES TOMBÉS	1
Introduction	1
Partie principale	3
Fin	15

Titel Werk: De lapsis Autor: Cyprian von Karthago Identifier: CPL 42 Tag: Märtyrer Time: 3. Jhd.

Titel Version: Des Tombés Sprache: französisch Bibliographie: Oeuvres de Saint Cyprien Dom H. Leclercq, Paris Poitiers 1909 Traduction par M. l'abbé Thibaut, Tours 1869

DES TOMBÉS

1° Joie de l'Église; 2° Gloire des martyrs et des confesseurs ; — 3° Ravages de la persécution; — 4° Apostats; — 5° Gravité de leur crime; — 6° Causes de l'apostasie; — 7° Tortures; — 8° Lâcheté de certains chrétiens; — 9° Audace des apostats; — 10° La paix trop facilement accordée; — 11° Nécessité de la pénitence ; — 12° Billets des martyrs; — 13° Exigences des apostats; — 14° Châtiments; — 15° Exhortation à la pénitence et aux bonnes oeuvres; — 16° Exemples; — 17° Persévérence.

Introduction

I.

1° La paix est rendue à l'Église, mes frères bien-aimés, et cette tranquillité, dont les incrédules n'attendaient plus le retour, est née pour nous de la vengeance divine. Nos âmes reviennent à la joie; après la tempête et l'orage, nous voyons reparaître le calme et la sérénité. Louons Dieu, remercions-le de ses bienfaits. D'ailleurs nos actions de grâces n'ont pas été interrompues par la persécution; et, malgré les attaques de l'ennemi, nous qui aimons Dieu de tout notre coeur, de toute notre âme, de toutes nos forces, nous avons été fidèles à publier toujours et partout ses bénédictions et ses louanges.

Le jour si ardemment désiré est venu enfin, et, après les ténèbres profondes d'une horrible nuit, le monde éclairé par la lumière divine a brillé d'un nouvel éclat.

II.

Ces confesseurs qui ont rendu au Christ un glorieux témoignage et qui, par leur (55) courage et leur foi, se sont acquis une gloire immortelle, nous les revoyons avec joie; nous admirons leur sainteté, et, après une si longue absence, nous les pressons sur notre coeur.

La voici cette cohorte brillante des soldats du Christ, qui par leur fermeté ont brisé les efforts de la persécution. Prêts à tout supporter, et les prisons et la mort, vous avez donné à vos frères un glorieux exemple et à Dieu un spectacle digne de lui. Votre voix a proclamé bien haut vos croyances et a confessé généreusement le Christ. Vos mains, consacrées aux œuvres divines, ont repoussé les offrandes sacrilèges. Vos bouches, sanctifiées par la nourriture céleste, par le corps et le sang de Jésus-Christ, ont rejeté les mets offerts aux idoles. Ce voile criminel, dont se couvrent honteusement ceux qui vont sacrifier, n'a jamais souillé votre tête. Votre front, marqué du sceau de la régénération, est resté pur; il n'a pu se résoudre à porter la couronne du démon; il n'ambitionne que celle du Christ.

2° Avec quelle joie l'Église vous reçoit dans son sein, vous qui revenez du combat! Avec quel bonheur elle vous ouvre ses portes! Entrez-y donc, serrez vos rangs, et montrez les trophées de votre victoire. Je vois, avec les triomphateurs, des femmes qui ont combattu contre le siècle et vaincu la faiblesse de leur sexe. Je vois des vierges portant sur leur front une double couronne; je vois des enfants qui ont montré des vertus bien supérieures à leur âge. Mais vos frères, qui vous saluent de leurs acclamations, ne sont pas indignes de vous; eux aussi ont leur part de gloire. Je trouve dans leur cœur la même sincérité, dans leur foi la même intégrité et la même vigueur. Appuyés sur les préceptes divins, comme sur un fondement inébranlable, forts des traditions évangéliques, rien n'a pu les effrayer, ni l'exil, ni les tortures, ni la perte de leurs biens, ni les supplices dont ils étaient menacés. Les jours de leur épreuve étaient fixés; mais qu'est-ce qu'un jour pour celui (57) qui a renoncé au siècle? comment calculer la marche du temps, quand on attend de Dieu l'éternité?

III.

Que personne, mes frères bien-aimés, ne cherche à diminuer la gloire de ceux qui sont restés fidèles. Un jour avait été fixé pour renier Jésus-Christ; ce jour passé, quiconque ne s'est pas rangé parmi les apostats, doit être compté parmi les confesseurs. Le premier degré de la victoire consiste à confesser le Seigneur, quand on tombe entre les mains des Gentils; le second consiste à se retirer prudemment et à se conserver pour Dieu. La première confession est publique, la seconde secrète. La première remporte la victoire sur un juge de la terre; la seconde, contente d'avoir Dieu seul pour juge, conserve scrupuleusement la pureté de l'âme. D'un côté, je vois plus de courage, de l'autre plus de prudence, mais aussi plus de sécurité. L'un, quand sonne l'heure suprême, est déjà mûr pour le Ciel; l'autre diffère son sacrifice; mais, ne vous y trompez pas, s'il quitte son patrimoine pour ne pas trahir son Dieu, il le confessera, lui aussi, s'il tombe entre les mains des bourreaux.

Partie principale

IV.

3° Cependant, en face des couronnes des martyrs, des gloires des confesseurs, des vertus de zios frères qui sont restés fidèles, nos âmes rie peuvent se défendre d'une certaine tristesse. L'ennemi, en exerçant ses fureurs contre l'Église, a fait tomber plusieurs de ses enfants et déchiré ses entrailles maternelles. Que dois-je faire, mes bien-aimés? le trouble s'empare de mon esprit. Que dire? que faire? Hélas! ce sont des larmes qu'il faut et non des paroles pour exprimer notre douleur, pour déplorer l'infortune d'un corps qui a vu périr tant de ses membres! Il faudrait un cœur de fer; il faudrait avoir abdiqué. tout sentiment de charité fraternelle, pour retenir ses larmes et tie pas éclater eu sanglots, en présence des ruines du peuple chrétien et des tristes victimes de la persécution. Je partage votre douleur, mes frères, et ne croyez (59) pas que je trouve une consolation suffisante dans la conservation de mes membres ou de ma santé. Le pasteur souffre surtout des blessures faites au troupeau. J'unis mon cœur à vos coeurs; je prends ma part de votre deuil et de vos peines. Je gémis avec ceux qui gémissent; je pleure avec ceux qui pleurent; il me semble que j'ai suivi dans leur chute ceux qui sont tombés. Les traits de l'ennemi ont percé mes membres; son glaive a traversé mes entrailles. J'ai ressenti plus que tout autre les atteintes de ht persécution et si mes frères sont tombés, l'amour que j'ai pour eux m'a terrassé à mon tour.

V.

Cependant, mes frères bien-aimés, nous devons exposer la vérité dans tout son jour. La nuit que nous avons traversée était bien profonde sans doute; mais elle n'a pas entièrement obscurci nos esprits, et il nous reste assez de lumière pour lire dans les décrets de Dieu. Quand on connaît la cause d'un désastre, on en trouve plus facilement le remède. Le Seigneur a voulu éprouver sa famille. La loi évangélique s'était corrompue dans les douceurs d'une longue paix; un châtiment était donc nécessaire pour réveiller la foi endormie. Sans doute nos péchés méritaient un traitement plus rigoureux; mais la clémence divine a mééné notre faiblesse et les derniers événements sont une épreuve plutôt qu'une persécution.

VI.

Chacun. s'occupait à augmenter son patrimoine; peu soucieux de ce qu'on faisait au temps des apôtres et de ce qu'on devrait faire toujours, les chrétiens couraient avec une ardeur infatigable après les biens de la terre. Plus de zèle dans le sacerdoce, plus de fidélité dans les ministres des autels, plus de charité dans les oeuvres, plus de règle dans les moeurs. Les hommes teignaient leur barbe; les femmes fardaient leur visage. On couvrait de couleurs étrangères ses yeux et sa chevelure, et par là on dénaturait l'oeuvre de Dieu. Que de fraudes pour tromper les âmes simples! que d'inventions pour entraîner ses frères dans le piège !

On s'alliait, par le mariage, avec des infidèles: on prostituait à des idolâtres les membres du Christ. (61)

Non-seulement on faisait des serments téméraires, mais encore on les trahissait. Mépriser ses supérieurs, prononcer des malédictions contre soi-même, nourrir contre ses frères des haines opiniâtres, était chose commune. Que dis-je? beaucoup d'évêques qui devaient à leur peuple la double leçon de la parole et de l'exemple, négligeaient l'administration de leurs églises pour administrer les biens de la terre ; ils quittaient leurs chaires et leurs troupeaux, parcourraient des provinces étrangères et couraient de marché en marché pour se livrer à un trafic illicite; insensibles aux besoins des pauvres, ils voulaient de l'argent en abondance; ils augmentaient leurs fonds par l'adresse et la fraude; ils multipliaient leur capital par l'usure.

4° Quel châtiment n'avions-nous pas mérité par de telles fautes? Écoutez l'Écriture : S'ils abandonnent ma loi, s'ils cessent de marcher selon mes préceptes, s'ils n'observent pas mes commandements et foulent aux pieds les moyens de justification que je leur présente, je châtierai leurs crimes avec la verge et je leur enverrai des fléaux pour punir leurs forfaits (Ps. LXXXVIII).

VII.

Il y a longtemps que ces prédictions ont été faites; mais nous, peu soucieux d'observer la loi divine, nous avons multiplié nos prévarications et nous avons forcé le Seigneur à déployer toute sa sévérité pour punir nos fautes et éprouver notre foi. Si, du moins, par une conversion tardive, nous nous étions mis à même de supporter l'épreuve avec force et patience! Mais non; à la, première menace de l'ennemi, la plus grande partie de nos frères e. trahi sa foi; ceux-là n'ont pas été renversés par le choc de la persécution; ils sont tombés d'eux-mêmes. Était-il donc arrivé quelque chose de nouveau ou d'inouï pour leur faire trahir avec tant de précipitation le serment fait au Christ? Est-ce que ces événements étaient imprévus? Est-ce que les prophètes et les apôtres ne les avaient pas annoncés? Éclairés par l'Esprit-Saint, n'avaient-ils pas (63) prédit les épreuves des justes et les violences des pécheurs? L'Ecriture qui donne des armes à notre foi et fortifie de sa voix céleste les serviteurs de Dieu, nous dit : Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu ne serviras que lui seul. Pour nous rendre plus forts encore par la crainte du châtiment , elle ajoute : Ils ont adoré des idoles faites par leurs mains; ils se sont inclinés, prosternés devant elles; aussi je ne leur pardonnerai pas (Ps., II). Le Seigneur dit encore : Celui qui sacrifie à des dieux étrangers et non au seul Dieu véritable, périra (Exod., XXII), Enfin, dans l'Évangile, Jésus, qui mettait toujours en pratique ses propres leçons, n'atil pas annoncé tous les événements que nous voyons s'accomplir? N'a-t-il pas décrété des supplices éternels contre ceux qui renieraient son nom? N'a-t-il pas promis une récompense éternelle à ceux qui lui rendraient témoignage?

VIII.

Hélas! beaucoup de chrétiens ont perdu de vue ces enseignements. Pour nier Jésus-Christ, ils n'ont pas attendu la sommation du juge; pour offrir l'encens aux idoles, ils n'ont pas attendu d'être entre les mains des bourreaux. Vaincus sans combat, terrassés avant la mêlée, il ne leur reste pas même l'excuse d'avoir cédé à la violence. D'eux-mêmes, ils ont couru au forum et se sont précipités vers la mort, comme s'ils la désiraient, comme s'ils profitaient d'une occasion attendue depuis longtemps.

Mais que dire de ceux que les magistrats. renvoyèrent au lendemain et qui insistèrent pour que leur perte ne fût pas différée? Peut on, pour excuser sa faute, alléguer la violence quand on a fait violence soi-même pour périr sur-le-champ? Quand vous êtes monté librement au Capitole, quand vous avez été sur le point de commettre votre forfait, n'avez-vous pas senti vos pieds chanceler, vos yeux s'obscurcir, vos entrailles (65) s'émouvoir, vos bras tomber de défaillance? N'avez-vous pas senti votre intelligence frappée de stupeur, votre parole interrompue, votre langue paralysée? Un serviteur de Dieu a pu se tenir debout devant l'autel, parler et renoncer au Christ, lui qui déjà avait renoncé au monde et au démon. Cet autel, où il a osé sacrifier, n'est-il pas le bûcher qui a consumé son innocence? Cet autel du démon, d'où sélevaient de noires vapeurs, ne devait-il pas le fuir, comme s'il avait dû y laisser et son corps et sa vie? Pourquoi, malheureux, conduire une vidime avec vous? pourquoi la placer sur l'autel? C'est vous qui êtes la victime de votre honteux sacrifice. Vous immolez, vous brûlez, sur ce bûcher fatal, votre salut, votre espérance, votre foi.

IX.

Plusieurs ne se sont pas contentés de périr seuls : par leurs exhortations ils ont entraîné dans leur ruine beaucoup de leurs semblables et leur ont présenté, pour ainsi dire, la coupe de la mort Pour que le crime atteignit son apogée, des parents ont porté ou traîné leurs enfants devant les juges et leur ont ravi cette pureté angélique que le baptême leur avait conférée, à leur entrée dans la vie. Ne diront-ils pas au jour du jugement: « Nous sommes innocents; ce n'est pas nous qui avons quitté le banquet du Seigneur pour assister aux sacrifices profanes. La lâcheté des autres nous a perdu; nos pères nous ont donné la mort. Ils nous ont arraché du sein de l'Église et de Dieu; jeunes et sans expérience, nous ignorions leur forfait; sans le savoir, nous avons partagé leurs crimes et nous sommes devenus les victimes de leur perfidie.»

X.

5° Non, il n'est. pas d'excuse pour un tel attentat. Il fallait plutôt quitter votre patrie et sacrifier votre fortune. La mort ne viendra-t-elle pas vous ravir l'une et l'autre? Pour rester fidèles au Christ, craignez seulement de perdre votre place dans la demeure éternelle.

L'Esprit-Saint nous crie par la bouche du prophète: Éloignez-vous, éloignez-vous, sortez; ne touchez pas ce qui est impur; sortez du milieu du peuple ; restez à part, vous (67) qui portez les vases du Seigneur (Is., XXXII). Voilà ce que dit l'Esprit Saint : et ceux qui sont les vases du Seigneur et les temples de Dieu, forcés de se souiller par un contact impur et par des viandes immondes, ne sortent pas de la foule; ils ne se retirent pas ! Dans l'Apocalypse, nous entendons une voix venue du ciel qui dicte leurs devoirs aux serviteurs de Dieu : Sortez de Babylone, ô mon peuple, afin de ne pas partager ses crimes et de ne pas contracter ses souillures (Apoc. XVIII). Celui qui s'exile demeure innocent; mais celui qui s'associe aux crimes de la cité, par cela même, partage ses souillures. Aussi le Seigneur vous ordonne de vous retirer et de fuir pendant la persécution, et ce qu'il vous recommande, il l'a fait lui-même. C'est Dieu qui, dans sa miséricorde, nous donne la couronne; le temps où nous devons la recevoir est déjà fixé, donc celui qui se retire, en restant toujours uni au Christ, ne renie pas sa foi, mais il attend l'heure de la récompense. Celui qui tombe, pour n'avoir pas voulu se retirer, est responsable de son apostasie.

XI.

6° Ne dissimulons pas la vérité, mes frères, ne cachons ni l'origine ni la cause de nos blessures. Plusieurs se sont laissé séduire par un amour aveugle de leur fortune. Comment auraient-ils été prêts à se retirer, quand ils étaient attachés à la terre par tant de liens? Telles sont les entraves, telles sont les chaînes qui les ont retenus dans leur patrie. C'est ainsi que leur vertu a été arrêtée dans son essor, leur foi abaissée, leur intelligence enchaînée, leur âme réduite en captivité. Dominés par les passions terrestres, ils sont devenus la proie du serpent, qui, selon la sentence divine, dévore la terre.

Aussi le Seigneur vous dit: Si vous voulez être parfait, allez, vendez tous vos biens, donnez-les aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le Ciel; puis, venez et suivez-moi (Matt., XIX). Si les riches (69) suivaient ce précepte, leurs richesses ne seraient pas pour eux une cause de ruine. En plaçant leur trésor dans le Ciel, ils n'auraient pas en lui un ennemi domestique: leur coeur, leur esprit, leur pensée seraient dans le Ciel, si leur trésor y était. De plus, ils ne pourraient être vaincus par le siècle, puisque le siècle n'aurait sur eux aucune prise. Dégagés de toute entrave, ils suivraient Jésus-Christ, comme les apôtres et les premiers fidèles, comme tant d'autres, qui, après avoir quitté leurs parents et leurs possessions, s'attachèrent au Christ par des liens indissolubles.

XII.

Mais comment suivre le Christ, quand on est retenu ici-bas par les liens de la fortune? Comment s'élever vers les hauteurs du ciel, quand on est appesanti par les passions terrestres? On croit posséder et on est possédé soi-même; on cesse d'être le maître de sa fortune, pour

en devenir l'esclave. C'est l'enseignement de l'apôtre : Ceux qui veulent être riches tombent dans la tentation et dans le piège, dans beaucoup de désirs inutiles et nuisibles qui précipitent l'homme à sa ruine. Car la racine de tous les maux est la cupidité; ceux qui ont voulu suivre ses attractions ont fait naufrage dans la foi et se sont créé bien des douleurs (I, Tim., VI.).

Le Seigneur nous exhorte à mépriser les biens de ce monde; il fait les plus magnifiques promesses à ceux qui ont le courage de les sacrifier. Quiconque, dit-il, laissera sa maison ou ses champs ou ses parents ou ses frères ou son épouse ou ses fils, pour le royaume de Dieu, recevra le centuple en ce monde et dans le siècle futur la vie éternelle (Marc, X). Puisque ces choses nous sont connues, ainsi que la vérité des promesses divines, non seulement nous ne devons pas craindre les pertes de ce genre, mais nous devons les désirer. Vous serez bienheureux, dit encore Jésus-Christ, lorsque vous serez persécutés , emprisonnés, chassés par les hommes; lorsqu'ils maudiront votre nom, comme (71) mauvais, à cause de moi. Réjouissez-vous alors, tressaillez d'allégresse, car votre récompense est grande dans le Ciel (Luc, VI).

XIII.

7° Mais à tout cela s'ajoutent les supplices, et la résistance attire de cruelles tortures. Ils peuvent se plaindre des tourments ceux qui ont été vaincus par eux; il peut donner la douleur pour excuse, celui qui a succombé sous la douleur. Cet homme peut dire : J'ai voulu combattre avec courage; fidèle à mon serment, je me suis revêtu de l'armure du dévouement et de la foi; mais, dans le combat, j'ai cédé devant la rigueur des tortures et des supplices. Ferme dans ma résolution et dans ma croyance, j'ai résisté et mon âme, immobile, a lutté longtemps contre là souffrance; mais le juge, irrité par ma résistance, a doublé ses rrigueurs : mon corps déjà exténué a été déchiré par le fouet, meurtri par le bâton, étendu sur le chevalet, sillonné par les ongles de fer, brûlé par la flamme; alors la chair m'a trahi au milieu de la lutte, mes entrailles ont faibli; ce n'est pas mon âme, mais mon corps qui a succombé dans la douleur.

XIV.

8° On peut pardonner à une semblable faiblesse; une telle excuse doit exciter la pitié. Ainsi le Seigneur pardonna naguère à Castus et à Émilius. Vaincus dans un premier combat, un second leur donna la victoire; après avoir cédé au feu, ils se montrèrent plus forts que lui, et le supplice qui les avait vaincus devint l'instrument de leur triomphe. Quand ils imploraient leur pardon, ils ne se bornaient pas à répandre des larmes : ils montraient leurs blessures; ils ne poussaient pas des cris lamentables : ils laissaient parler leurs corps déchirés. Au lieu des pleurs, c'était le sang qui coulait de leurs entrailles à demi-consumées. Mais, aujourd'hui, quelles plaies les vaincus peuvent-ils nous montrer? où sont leurs entrailles torturées, leurs

membres meurtris? Hélas! leur foi n'a pas succombé dans une lutte que ! leur lâcheté avait eu soin (73) d'éviter. Quand le crime est dans la volonté, comment l'excuser par la violence?

Mon intention n'est pas d'exagérer la culpabilité de nos frères; mais plutôt de les porter à la pénitence. Il est écrit : Ceux qui vous disent heureux vous trompent et mettent des obstacles sur votre chemin (Isaïe, III). Flatter le pécheur c'est fournir un nouvel aliment à ses crimes loin d'en arrêter le développement, on le favorise ; mais celui qui a le courage d'avertir son frère et de le réprimander assure son salut. Ceux que j'aime, dit le Seigneur, je les reprends et je les châtie (Apoc., III). Le ministre de Dieu doit donc avoir recours, non à une obséquiosité trompeuse, mais à des remèdes salutaires. Un médecin qui n'ose toucher et sonder une plaie en augmente la corruption. Il faut l'ouvrir, faire des incisions, couper les chairs putréfiées et appliquer le remède. Le malade, dans sa souffrance, pourra crier et se plaindre, mais une fois guéri, il remerciera le médecin.

XV.

9° Un mal nouveau a paru parmi nous; et, comme si la tempête de la persécution n'avait pas causé assez de désordres, une peste agréable et trompeuse s'est glissée parmi les fidèles, sous le nom spacieux de pardon, et de miséricorde. Malgré l'Évangile et la loi de Dieu, il se trouve des téméraires qui accordent la paix, et la communion à des pécheurs non préparés : inutile et fausse paix, pernicieuse à ceux qui la donnent, inutile à ceux qui la reçoivent. Ils n'exigent pas des malades la patience et la satisfaction, qui sont pourtant les seuls remèdes efficaces. Aussi la pénitence est bannie du coeur des chrétiens, et on leur fait perdre le souvenir des crimes les plus énormes. On se contente de couvrir les plaies des mourants et on dissimule des blessures profondes et mortelles. Au retour des autels du démon, ils approchent du saint du Seigneur, les (75) mains encore souillées par les sacrifices des idoles. La bouche infectée par les viandes immolées, ils viennent s'emparer du corps du Sauveur, malgré l'Écriture qui leur crie : Tout homme pur mange la chair du sacrifice; si un homme flétrit par quelque souillure ose y prendre part, il périra du milieu du peuple (Lev., XXII). L'apôtre tient le même langage : Vous ne pouvez, dit-il, boire le calice du Seigneur et celui du démon; vous ne pouvez participer à la table du Seigneur et à celle du démon (2). Il emploie la menace contre ceux qui s'obstinent dans leurs téméraires desseins. Quiconque, dit-il, mangera le pain eucharistique ou boira le calice du Seigneur indignement sera coupable d'un crime contre le corps et le sang de Jésus-Christ (I, Corint., XI..

XVI.

Au mépris de tous ces avertissements, on fait violence au, corps et au sang de Jésus-Christ; on porte sur lui une main téméraire; on le reçoit dans une bouche souillée et par là on l'offense plus gravement que lorsqu'on le renie.

10° Avant d'avoir expié leur crime, de l'avoir confessé, d'en avoir obtenu le pardon par l'imposition des mains du prêtre et la vertu du sacrifice, avant d'avoir apaisé un Dieu irrité qui les menace, ils croient que la paix que certains se vantent faussement de leur donner est une paix véritable. Ce n'est pas la paix, c'est la guerre : celui qui se sépare de l'Évangile ne peut être uni à l'Église. Pourquoi parer des couleurs de la piété une cruauté grossière? Pourquoi ravir les gémissements de la pénitence à des hommes qui devraient passer leur vie dans la prière et dans les larmes et faire semblant de communiquer avec eux? Ces lâches condescendances sont aux pécheurs ce qu'est la grêle aux fruits, une constellation maligne aux arbres, la peste aux troupeaux, et la tempête aux navires. Elles leur ôtent leur consolation dernière, l'espérance. Ainsi (77) l'arbre est arraché jusqu'à ses racines; des paroles mortelles répandent partout leur contagion; le navire se brise sur les écueils et n'arrive pas au port. Une pareille facilité enlève la paix au lieu de la donner. Non-seulement elle ne remet pas le pécheur en communion avec l'Église, mais elle lui ferme la porte du salut.

C'est là une nouvelle persécution; c'est une tentation dont l'ennemi se sert pour achever de perdre ceux qui sont tombés, pour faire cesser leurs regrets, pour charmer leur douleur, pour leur faire perdre le souvenir de leur crime, pour arrêter leurs soupirs, pour sécher leurs larmes et pour empêcher qu'après avoir gravement offensé Dieu, ils ne le flétrissent par une longue et pleine satisfaction. Cependant il est écrit : Souviens-toi d'où tu es tombé et fais pénitence (Apoc., II).

XVII.

11° Que personne ne se fasse illusion : Dieu seul peut faire grâce au pécheur. Celui-qui a porté le fardeau de nos iniquités, qui a souffert pour nous, qui s'est livré à la mort pour expier nos crimes est le seul qui puisse pardonner les fautes commises contre lui. L'homme ne peut pas être supérieur à Dieu; l'esclave ne peut pas accorder la rémission d'une faute qui s'adresse à son maître. Que le pécheur, en se berçant d'une telle espérance, prenne donc garde de devenir plus coupable; car il est écrit : Maudit soit l'homme qui place son espérance dans l'homme (Jér., XVII.). C'est Dieu qu'il faut prier; c'est Dieu qu'il faut désarmer par nos œuvres satisfactories : Dieu 'qui est le juge suprême et, qui reniera ceux qui le renient.

Nous croyons, à la vérité, que les mérites des martyrs et les œuvres des justes peuvent beaucoup auprès du souverain juge; mais ce ne sera que pour le jour du jugement, lorsque, à la fin du monde, les chrétiens comparaîtront devant le (79) tribunal du Christ.

XVIII.

Si quelqu'un est assez téméraire pour prévenir le temps; si, contre le commandement du Sauveur, il croit pouvoir accorder le pardon aux coupables, qu'il sache, qu'au lieu de leur être utile, il leur est au contraire très-nuisible. C'est irriter Dieu que de ne pas lui obéir; de

croire qu'on peut se passer d'implorer sa miséricorde et pardonner à sa place. Sous l'autel du Seigneur, les âmes des martyrs crient à haute voix : Quand donc, ô Dieu saint et véritable, vengerez-vous notre sang sur les habitants de la terre (Apoc., VI.)? Une voix leur répond d'attendre avec patience. Et on suppose qu'un homme, contre l'autorité du Souverain juge, peut remettre les péchés; on croit qu'il peut défendre les autres, avant d'être vengé lui-même !

12° Les Martyrs donnent un ordre; c'est bien: s'il est juste, licite, conforme à la volonté de Dieu, le prêtre l'exécutera volontiers , pourvu qu'il soit conçu en termes modérés. Mais si de qu'ils ordonnent n'est pas écrit dans la loi divine, avant de l'exécuter, nous, devons savoir si Dieu les autorise à agir de la sorte. Or, comment savoir si Dieu se charge d'accomplir les promesses faites par les hommes?

XIX.

Moïse prie pour les péchés du peuple et pourtant il ne peut obtenir la grâce des pécheurs. Je vous en prie, Seigneur, ce peuple a commis une grande faute en se faisant des idoles d'or; faites-lui grâce, sinon, effacez-moi du livre écrit par voire main. Et le Seigneur répond à Moïse : Si quelqu'un pèche en ma présence, je l'effacerai de mon livre (Ex., XXXI). Ainsi, l'ami de Dieu, celui qui lui parlait face à face ne pût obtenir l'effet de sa prière ni apaiser la colère divine. Le Seigneur loue Jérémie en ces termes : Avant de te former dans le sein de ta mère, je te connaissais; avant ton entrée dans ce. monde, je t'ai sanctifié et je t'ai (81) établi prophète au milieu des nations (Jér., II). A peine Jérémie veut-il prier pour les péchés du peuple, que le Seigneur lui répond : Ne prie pas pour ce peuple, ne m'adresse pas de supplications en sa faveur, car je ne l'exaucerai pas quand il crierai vers moi, au jour de l'affliction (Jér., VII). Qui fut jamais plus saint que Noé ? Il fut seul trouvé juste sur la terre, alors que le péché en couvrait toute la face. Qui fut plus glorieux que Daniel? qui combattit avec plus de force et de générosité? il sortit vainqueur de toutes les épreuves et survécut à sa victoire. Qui, plus que Job, fut zélé pour les bonnes œuvres, fort dans la tentation, patient dans la douleur, pénétré de la crainte de Dieu, sincère dans sa foi? Et pourtant Dieu n'a pas promis d'exaucer ces augustes personnages. Le prophète Ezéchiel priaît pour les péchés du peuple; Dieu lui répondit en ces termes : Si une contrée m'offense, j'étendrai ma main sur elle, je détruirai ses ressources, j'y enverrai la famine et j'anéantirai les hommes et les animaux. Quand bien même Noé, Daniel et Job seraient au milieu de ce peuple, ils ne pourraient délivrer de là mort leurs fils et leurs filles; eux seuls seraient sauvés (Ezéc., XIV). Ce qu'on demande dépend non de celui qui prie, mais de celui qui donne. L'homme ne peut obtenir que ce que Dieu daigne lui accorder.

XX.

Le Seigneur dit dans l'Évangile: Celui qui me reconnaîtra devant les hommes, je le reconnaîtrai moi aussi devant mon Père qui est dans le Ciel. Celui qui me reniera, je le renierai (Luc, XII.) Supposer que Dieu ne renie pas celui, qui l'a renié, c'est admettre qu'il ne reconnaît pas celui qui l'a reconnu. Une partie de l'Évangile ne peut pas être vraie et l'autre fausse : il faut qu'il soit ou vrai ou faux dans son entier. Si vous innocentez les apostats, les confesseurs n'ont aucun droit à la (83) récompense. Mais l'Évangile promet une couronne à la foi victorieuse donc la lâcheté vaincue mérite un châtiment. Ainsi, de deux choses l'une, ou l'Évangile n'a aucune autorité et, dans ce cas, les martyrs ne peuvent rien, ou l'Évangile reste dans son entier et alors les martyrs ne peuvent pas aller contre la loi à qui ils rendent témoignage.

13° Que personne, mes frères bien aimés ne flétrisse la dignité des martyrs, que personne ne leur ravissee leur gloire et leur couronne. Ils conservent dans son intégrité le dépôt de la foi; ils ne peuvent ni agir ni parler contre le Christ, alors que leur espérance, leur foi, leur vertu et leur gloire se trouve dans le Christ. Ils ne peuvent engager les évêques à transgresser les ordres de Dieu, alors qu'ils les ont eux-mêmes si généreusement accomplis. N'est-ce pas se croire supérieur à Dieu en puissance et en bonté, que de vouloir anéantir des faits dont il a permis la réalisation ou de permettre aux fidèles un vain secours; comme si Dieu ne pouvait protéger son Église?

XXI.

Ces événements, croyez-le bien, ne sont pas arrivés à l'insu de Dieu ou sans sa permission. L'Ecriture nous dit: Qui a livré Jacob au pillage et Israël entre les mains des ravisseurs? N'est-ce pas le Dieu qu'ils ont offensé? Ils n'ont voulu ni marcher à sa suite ni entendre sa loi, et il les a frappés dans sa colère (Is., XLII.). Nous lisons encore : Est-ce que la main de Dieu ne peut nous sauver? Est-ce que son oreille ne peut nous entendre? Mais vos péchés mettent une séparation entre Dieu et vous, et il détourne sa face pour ne pas être touché par la pitié (Is., LIX). Rappelons-nous nos fautes, examinons nos actes, sondons les secrets de notre âme et reconnaissons que le châtiment n'était que trop mérité. Nous n'avons jamais voulu marcher dans les voies du Seigneur, nous avons repoussé sa loi, ses préceptes, ses avertissements.

XXII.

Que penser d'un homme (85) qui n'a pu être corrigé ni par la terreur ni par la persécution? A-t-il la foi? a-t-il la crainte de Dieu?. Non : malgré sa chute, il conserve sa fierté et continue à lever la tête. L'épreuve qui l'a terrassé n'a pu vaincre cet orgueil indomptable. Il tombe, et il insulte ceux qui sont debout; il est blessé, et il menace ceux qui ont conservé l'intégrité

de leurs forces. Parce qu'on ne place pas le corps et le sang de Jésus-Christ entre ses mains impures et sur ses lèvres profanes, il s'irrite contre les prêtres. Étrange folie! Vous vous irritez contre celui qui tâche de détourner de votre tête la colère de Dieu. Vous menacez celui qui implore pour vous la miséricorde du Seigneur; qui sent ,votre plaie que vous ne sentez pas vous-même; qui répand des larmes pour vous, lorsque peut-être vous n'en répandez pas. N'est-ce pas augmenter votre crime et le porter à son comble? Et vous pensez pouvoir apaiser Dieu, tandis que ses ministres ne sauraient vous apaiser vous-même?

XXIII.

14° Ah! plutôt, écoutez nos conseils! Pourquoi vos oreilles se ferment-elles à notre parole? Pourquoi vos yeux aveuglés ne voient-ils pas le chemin de la pénitence que nous vous montrons? Pourquoi votre esprit, en proie à la démence, ne comprend-il pas les remèdes salutaires que nous fournissent les saintes Écritures? Si vous croyez peu à l'avenir, du moins regardez le présent. N'avons-nous pas vu des apostats sévèrement punis? ne déplorons-nous pas encore leur trépas funeste? Dieu ne pouvait s'empêcher de les frapper, quoique le jour du châtiment suprême soit encore à venir; car le châtiment de quelques coupables sert à corriger les autres et devient un exemple pour tout le peuple chrétien.

XXIV.

Un homme monta au Capitole pour apostasier; il renia Jésus-Christ, et de suite après, il devint muet. La langue qui proféra l'apostasie fut paralysée et incapable d'implorer par des paroles la miséricorde divine.

Une femme coupable du même crime se rendit aux bains. L'insensée, après avoir perdu la grâce du bain saluaire, elle (87) allait laver son corps. — Là, elle fut saisie par l'esprit impur, se roula par terre et, avec ses dents, coupa cette langue qui, venait de proférer des blasphèmes et de se souiller par le contact des viandes immolées. Ce n'est pas assez: sa rage se tourna contre elle-même; elle devint son propre bourreau, couvrit son corps de plaies hideuses; enfin ses entrailles se décomposèrent et elle mourut dans d'atroces douleurs.

XXV.

J'ai été moi-même témoin du fait suivant. Des parents, fuyant les rrigueurs de la persécution, laissèrent leur fille encore enfant entre les mains d'une nourrice. Celle-ci porta l'enfant aux magistrats. Comme, à cause de son âge, elle ne pouvait pas encore manger de viande, on lui donna un peu de pain trempé de vin, reste d'un sacrifice précédent. Plus tard, la mère reprit sa fille. Mais l'enfant ne pouvait déclarer un crime dont elle n'avait aucune connaissance. Elle fut donc portée à l'église, alors que j'offrais moi-même le saint sacrifice. Mais à peine fut-elle au milieu de l'assemblée des fidèles, qu'elle ne put supporter nos prières. Elle se mit

à pleurer; dans sa fureur étrange, elle se frappait, se jetait par terre, se tordait comme sous la main du bourreau, enfin elle indiquait à sa manière qu'elle n'était pas digne d'assister à nos mystères. A la fin du sacrifice, quand le diacre présenta le calice aux fidèles, il s'approcha aussi de l'enfant; mais elle, comme frappée par la majesté divine, détournait la tête, serrait les lèvres, repoussait le calice. Le diacre persista cependant et, malgré sa résistance, il glissa dans la bouche de l'enfant quelques gouttes de vin consacré. Alors vinrent les convulsions et les vomissements. L'Eucharistie ne pouvait rester dans un corps et dans une bouche souillée le sang divin en sortait violemment. C'est ainsi que le Seigneur manifesta sa puissance et sa majesté ; il éclaira lui-même les ténèbres et le ministre de Dieu découvrit le crime dans toute son horreur.

XXVI.

Je viens de parler d'une enfant, incapable de redire l'attentat dont elle avait été la victime; mais une autre fille plus avancée (89) en âge fut traitée avec bien plus de sévérité. Après avoir sacrifié aux idoles, elle se glissa en secret dans nos rangs; l'Eucharistie devint pour elle comme un glaive, comme un poison mortel. A peine le sang divin fut-il dans sa poitrine, que sa gorge se ferma, en lui causant d'affreuses suffocations. Ce n'était plus le bourreau c'était son crime qui la torturait; enfin elle tomba sur le sol en proie à d'affreuses palpitations. Son sacrilège ne resta pas longtemps impuni, et après avoir trompé les hommes, elle succomba sous la vengeance divine.

Une autre voulut ouvrir avec des mains impures la cassette où elle conservait la sainte Eucharistie; mais il en sortit une flamme qui la repoussa et l'empêcha de toucher le pain consacré.

Un chrétien, sortant des sacrifices idolâtriques, se présente à l'autel du Seigneur; il ose, avec les autres, recevoir l'Eucharistie; mais il ne peut la porter à sa bouche; en ouvrant ses mains il n'y trouve que de la cendre. Cet exemple nous montre que le Seigneur se retire lorsqu'on le renie. Ainsi la communion ne sert de rien aux indignes, puisque la sainteté de Dieu disparaît et que la grâce divine se change en cendre.

XXVII.

Combien d'autres, qui s'obstinent à ne pas faire pénitence et à ne pas confesser leurs crimes, sont possédés chaque jour par les esprits impurs ! Combien d'autres perdent la raison et tombent dans les fureurs de la démence! Il n'est pas nécessaire d'entrer dans de plus longs détails: les fléaux qui s'abattent sur le monde nous montrent que la diversité des châtiments est aussi grande que le nombre des coupables.

Or, mes frères, ne nous bornons pas à considérer les châtiments des autres, mais voyons ce que nous avons mérité nous-mêmes. Peut-être n'avons-nous pas encore été frappés, c'est

possible; mais ne nous croyons pas à l'abri de la justice divine; car nous n'avons jamais plus lieu de trembler que lorsque Dieu diffère notre punition. (91)

Il en est qui, sans prendre part aux sacrifices, ont reçu des billets : ceux-là ne doivent pas se croire dispensés de la pénitence; car si leurs mains sont pures, leur conscience est souillée. C'est véritablement un acte d'apostasie, puisqu'ils ont répudié leur caractère de chrétien et qu'ils ont déclaré s'associer aux crimes des infidèles. Il est écrit : Vous ne pouvez servir deux maîtres; or, vous avez obéi aux maîtres de la terre; vous vous êtes soumis à leurs édits; vous avez mieux aimé obéir aux hommes qu'à Dieu. Peut-être, devant les hommes, paraîtrez-vous moins lâche et moins criminel; mais vous ne pourrez éviter le juge suprême. Vos yeux, dit le psalmiste, ont vu mes imperfections et tous sont écrits dans votre livre.

L'homme ne voit que le visage, mais Dieu regarde le coeur.... toutes les églises sauront, dit le Seigneur, que c'est moi qui scrute les coeurs et les reins. Dieu voit les choses cachées, il pénètre tous les secrets, personne ne peut se soustraire à ses regards: Je ne suis pas éloigné de vous, dit-il, je suis à votre côté. Si vous vous cachez dans des retraites obscures, est-ce que je ne vous verrai pas? Je remplis le ciel et la terre (Jér. XXIII). Dieu voit nos coeurs. Il nous jugera, non-seulement sur nos actes, mais sur nos paroles et sur nos pensées, car il pénètre les profondeurs de l'âme et connaît toutes ses volontés.

XXVIII.

Ah ! qu'ils sont pins avancés dans la foi et dans la crainte de Dieu ces chrétiens qui n'ont pris part à aucun sacrifice, qui n'ont accepté aucun billet, mais qui pourtant en ont eu la pensée. Vous les voyez, la douleur dans l'âme, avouer aux prêtres cette pensée coupable. Ils confessent leurs fautes, ils déposent le poids qui chargeait leur conscience, et quoique leurs blessures soient légères, ils ont recours au remède institué par Jésus-Christ. Ils savent qu'il est écrit : On ne se moque pas de Dieu. En effet, on ne trompe pas Dieu comme l'homme, et ce serait se rendre plus coupable encore que de vouloir éviter le (93) châtiment parce que le crime est secret. Si quelqu'un rougit de moi, dit Jésus-Christ, moi aussi je rougirai de lui. Et on croit être chrétien quand on a honte de paraître chrétien! et on croit pouvoir être avec le Christ, quand on a craint ou qu'on a rougi de lui appartenir! Vous n'avez pas paru devant les idoles; vous n'avez pas profané la sainteté de votre foi, en présence d'un peuple qui vous poursuivait de ses insultes; vous n'avez pas souillé vos mains par des sacrifices criminels, votre bouche par une nourriture immonde : c'est bien; votre faute est moins grave; mais vous n'êtes pas innocent. Vous pouvez plus facilement obtenir votre pardon; mais vous avez besoin de pardon. Continuez à faire pénitence, implorez la miséricorde divine, et prenez garde d'aggraver votre faute en négligeant de la réparer.

Fin

XXIX.

15° Je vous en supplie, mes frères bien-aimés, confessez tous vos péchés, pendant que vous êtes encore sur cette terre, pendant que votre confession peut être entendue, pendant que la rémission de vos fautes, opérée par le prêtre, peut être agréée de Dieu. Convertissons-nous au Seigneur de toute notre âme; ayons un regret véritable de nos crimes, et implorons la divine miséricorde. Que notre âme se prosterne devant lui; pénétrée d'une douleur profonde, qu'elle expie ses fautes et qu'elle ranime son espérance. Revenez à moi, dit le Seigneur, de tout votre coeur, livrez-vous aux jeûnes, aux gémissements, aux larmes, et déchirez vos coeurs et non vos vêtements.

XXX.

C'est ainsi qu'on apaise la justice divine. Mais il est des pécheurs qui, depuis leur chute, vont chaque jour aux bains, qui prennent place à des tables somptueuses, qui chargent leur estomac d'une multitude de viandes et ne partagent jamais leur nourriture avec le pauvre: est-ce là ce qu'on appelle déplorer sa faute, s'abandonner aux jeûnes, aux larmes, aux gémissements? Pleurent-ils sur leur mort spirituelle quand ils s'avancent d'un air joyeux et satisfait? Malgré la défense de l'Écriture, ils arrachent leur barbe et fardent leur visage; ils cherchent à plaire aux hommes, alors qu'ils déplaisent à Dieu. Cette femme (95) gémit-elle sur sa chute, lorsqu'oubliant le vêtement du Christ qu'elle a perdu, elle ne songe qu'à se parer avec magnificence? Elle a perdu la grâce et elle pense à ses bijoux et à ses colliers! Ah! vous avez beau vous couvrir d'étoffes étrangères et de robes de soie, vous êtes nue. Vous avez beau entasser sur vos épaules l'or, les perles et les diamants, si le Christ ne vous sert de parure, il n'y a en vous que difformité. Cessez du moins de parfumer vos cheveux, puisque c'est le temps des grandes douleurs. Vous qui souillez vos yeux d'ornements empruntés essuyez-les du moins avec vos larmes. Si vous perdiez un des êtres qui vous sont chers, on vous verrait gémir et pleurer; votre visage inculte, vos habits de deuil, votre chevelure négligée, votre front soucieux, vos regards abattus trahiraient la douleur de votre âme. Malheureux, c'est votre âme que vous avez perdue! morte spirituellement, vous vous survivrez à vous-même, vous portez vos propres funérailles; et vous ne pleurez pas, vous ne gémissiez pas amèrement! Honteux de votre crime, vous n'allez pas cacher vos larmes dans une retraite obscure! Ah! il est une chose plus grave que le crime lui-même, c'est de s'obstiner à ne pas le reconnaître et à ne pas le déplorer.

XXXI.

16° Les trois enfants captifs à Babylone, Ananias, Azarias, Misael confessaiient leurs fautes à Dieu au milieu des flammes d'une fournaise ardente. Malgré le témoignage de leur con-

science, malgré la grâce divine qu'ils avaient méritée par leur obéissance et leur fidélité, ils étaient toujours humbles et, au sein de leur glorieux martyre, ils ne cessaient de satisfaire à Dieu. Écoutez l'Écriture : Azarias debout au milieu des flammes, commença sa prière et fit avec ses compagnons la confession de ses fautes (Dan., III).

Telle fut aussi la conduite de Daniel. Après avoir, dans plusieurs circonstances, donné des preuves de son innocence et de sa fidélité, après avoir vu ses vertus honorées des éloges de (97) Dieu lui-même, il s'efforce encore d'attirer sur lui la miséricorde divine; il se couvre d'un sac, il se roule sur la cendre, il confesse ses fautes avec douleur. Seigneur, s'écrie-t-il, Dieu grand, Dieu fort et redoutable, qui conserves ton alliance et tes miséricordes avec ceux qui t'aiment et qui obéissent à ta loi, nous avons péché, nous avons commis l'impiété et le crime; nous avons transgressé et abandonné tes préceptes et tes commandements; nous n'avons pas prêté l'oreille aux paroles de tes prophètes qui ont prophétisé en ton nom sur nos rois, nos peuples et notre patrie. A toi, Seigneur, la gloire et la sainteté; à nous la confusion.

XXXII.

Voilà ce qu'ont fait ces âmes simples et innocentes pour se rendre Dieu favorable: et maintenant ceux qui l'ont renié refusent de le prier et de satisfaire à sa justice! Je vous en prie, mes frères, suivez nos conseils, profitez du remède salutaire. Unissez vos larmes à. nos larmes, vos gémissements à nos gémissements. Nous vous prions d'abord, afin que nos prières soient efficaces auprès de Dieu et qu'elles flétrissent sa justice en votre faveur. Faites pénitence; qu'on voie en vous la tristesse et les gémissements du repentir.

XXXIII.

Ne vous laissez pas arrêter par l'erreur ou la stupidité de certains hommes qui poussent l'aveuglement jusqu'à. méconnaître leurs crimes et à. ne pas les pleurer. C'est le châtiment le plus sévère que Dieu puisse infliger à. un pécheur; c'est l'esprit de vertige dont parle le prophète. Saint Paul nous dit à son tour (Thess., II) : Ils n'ont pas reçu l'amour de la vérité, qui aurait pu les sauver; c'est pourquoi le Seigneur leur enverra l'esprit d'erreur, et ils croiront au mensonge. Ainsi la justice de Dieu frappe ceux qui repoussent la vérité et se complaisent dans le crime. En effet, ces hommes superbes paraissent en proie à la folie, ils méprisent les préceptes du Seigneur; ils négligent le remède; ils s'obstinent dans l'impénitence. Imprudents avant le crime, ils (99) deviennent ensuite rebelles. Ils céderont à la menace et 'ils rougissent de paraître en suppliants. Quand ils devaient se tenir debout, ils sont tombés; et maintenant qu'on leur dit de se prosterner devant Dieu, ils veulent rester debout; ils usurpent une paix que personne n'a mission de leur donner. Séduits par des promesses trompeuses, ils s'unissent aux apostats et aux traîtres; ils reçoivent l'erreur au lieu de la vé-

rité; ils se mettent en communion avec des excommuniés. Naguère la crainte des hommes les empêchait de croire en Dieu maintenant la crainte de Dieu ne les empêche pas de croire aux hommes.

XXXIV.

Fuyez-les, évitez-les avec soin. Leur parole se glisse comme un serpent; elle pénètre les âmes comme une contagion mortelle; c'est un venin qui tue plus cruellement encore que la persécution. Je le répète, il n'y a qu'un moyen d'expiation, la pénitence: ceux qui vous enlèvent la pénitence vous enlèvent l'expiation; ainsi, en acceptant témérairement une fausse sécurité promise par des téméraires, on se ferme à soi-même le chemin du véritable salut.

XXXV.

17° Pour vous, mes frères biens-aimés, qui conservez la crainte de Dieu, vous dont la conscience coupable ne perd pas le souvenir de son état, reconnaisssez vos péchés avec douleur, repassez-les dans l'amertume de votre âme, ouvrez les yeux du coeur pour en comprendre toute la gravité et, pleins d'espoir dans la miséricorde du Seigneur, gardez-vous bien de vous attribuer un pardon trop facile. Si Dieu a tout l'amour, toute la bonté, toute l'indulgence d'un père, il a aussi la sévère majesté d'un juge.

Que nos larmes soient en rapport avec la grandeur de nos fautes. Si la plaie est profonde, appliquons un remède, énergique; que la pénitence ne soit pas inférieure au péché. Vous avez renié votre Dieu, vous lui avez préféré votre patrimoine, vous avez violé son temple par un sacrilège, et vous croyez pouvoir l'apaiser facilement? Vous avez dit qu'il n'était pas votre Dieu, et vous croyez avoir sur-le-champ des droits à sa (101) miséricorde? Priez, prolongez vos supplications; passez les jours dans les larmes, les nuits dans les veilles, étendus sur le cilice; n'interrompez pas vos gémissements; roulez-vous dans la cendre et dans la poussière. Le Christ vous couvrait comme un manteau; vous l'avez perdu: quel autre vêtement pourriez-vous désirer? Vous avez mangé la nourriture du démon, choisissez le jeûne ; vous avez commis des fautes, effacez-les par des, oeuvres de miséricorde; vos âmes sont menacées de la mort éternelle, délivrez-les par d'abondantes aumônes. Donnez au Christ ce que l'ennemi cherchait à vous ravir. Pourriez-vous vous attacher à des biens qui, en vous trompant, ont causé votre rune? On doit les sacrifier pour échapper à l'ennemi; on doit les fuir pour échapper aux voleurs, les vendre pour échapper au glaive. S'il vous en reste, le seul avantage que vous puissiez en retirer c'est le rachat et l'expiation de vos fautes. Multipliez donc vos bonnes oeuvres; employez tous vos revenus à la guérison de vos blessures; remettez toute votre fortune entre les mains de ce Dieu qui doit vous juger.

C'est ainsi qu'agissaient les premiers chrétiens. Leur foi était active et généreuse. Ils confiaient tout leur bien aux apôtres pour les distribuer en aumônes; et pourtant ils n'avaient

pas à racheter les fautes sur lesquelles vous gémissiez.

XXXVI.

Si vous priez, si vous avez recours aux larmes et aux gémissements de la pénitence, si vous fléchissez, par vos oeuvres, la justice divine, le Seigneur vous fera miséricorde. Il vous a dit lui-même : Je ne veux pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive. Revenez au Seigneur votre Dieu, dit-il encore, car il est bon, miséricordieux, patient, prêt à pardonner toutes nos iniquités. Il peut faire grâce au coupable et révoquer ses arrêts; il peut pardonner au pénitent qui multiplie ses bonnes oeuvres et ses prières; il peut avoir égard à ce que demandent les martyrs et à ce que font les prêtres. Si quelqu'un le touche davantage par ses oeuvres satisfactoires, s'il apaise son indignation par l'ardeur de ses prières, il lui (103) donnera des armes nouvelles; jusque dans sa défaite, il lui enverra de nouveaux secoure pour renouveler et fortifier sa foi. Alors le soldat retournera au combat, il rentrera dans la mêlée, il provoquera l'ennemi et le regret d'avoir été vaincu doublera ses forces. Celui qui satisfera ainsi au Seigneur et qui, animé par la honte et le repentir, tirera de sa chute, avec l'aide de Dieu, une augmentation de courage et de foi, celui-là réjouira l'Église qu'il avait attristée, et obtiendra, avec son pardon, la couronne de vie. (105)